



Saint-Illpize

Le bulletin municipal

N° 29 : janvier 2021 - une page d'information officielle distribuée par la mairie

Ouverture de la mairie

Lundi : 8 h - 12 h et vendredi : 8 h - 12 h et 13 h - 16 h, accueil par le secrétaire
Dimanche : 10 h - 12 h, accueil par le maire ou (et) les adjoints sur rendez-vous
Tel : 09 64 37 29 74 - Site internet : <http://mairiest-illpize.fr> email : contact@mairiest-illpize.fr
Vous pouvez aussi demander rendez-vous avec le maire et/ou les adjoints

Le mot du maire

Chères Illpidiennes, chers Illpidiens,

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux et les rencontres conviviales autour de la galette ne pourront pas se tenir cette année. C'est donc par le biais de cet édito que je vous présente mes vœux ainsi que ceux des élus municipaux.

Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards et les difficultés que vous avez dû rencontrer dans votre vie quotidienne, 2021 s'ouvre avec l'espoir de meilleurs présages.

En dépit du contexte sanitaire actuel, c'est en mon nom et en celui du conseil municipal de Saint-Illpize que je vous présente nos vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année. Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de prospérité et de paix dans tous les domaines de la vie et avant tout, une année de pleine santé pour vous tous et pour votre entourage.

Malgré cette période difficile, certains de nos projets ont vu le jour en 2020 comme l'aménagement de la route de Chantel et la rénovation de l'appartement communal. D'autres sont en cours de réalisation comme la restructuration et la mise aux normes de la guinguette à Léon. La plupart de nos projets bénéficient de subventions de la part de l'Etat, du Département et de la Région. Sans ces aides, la commune ne parviendrait pas à les faire aboutir. J'associe à ces réalisations mes adjoints et tous ceux qui ont oeuvré pour les mener à bien. Je remercie aussi chaleureusement les employés municipaux et les associations locales pour leur investissement et leur implication au quotidien.

De nouvelles perspectives s'ouvrent pour Saint-Illpize en ce début d'année dans les domaines de l'environnement, de l'animation culturelle, des travaux, de la sauvegarde du patrimoine, etc. Nous avons la volonté de faire de Saint-Illpize une commune plus touristique, en développant, en lien avec les associations, un programme d'animations, en oeuvrant pour la réouverture du café communal et en favorisant la sauvegarde du patrimoine, avec la rénovation de l'église notamment. Nous poursuivrons également notre action en vue d'améliorer la voirie communale et l'assainissement. Enfin, nous travaillons sur l'adressage pour faciliter le travail des pompiers et des facteurs.

Mais notre vœu le plus cher pour 2021, c'est de voir la fin de cette pandémie pour que nous puissions retrouver la joie du partage et de la convivialité. Espérant que l'année 2021 se déroule sous de meilleurs auspices, et avec une pensée particulière pour ceux qui sont dans la peine et la difficulté, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin municipal.

Votre maire : Martine Defay

Retour sur 2020

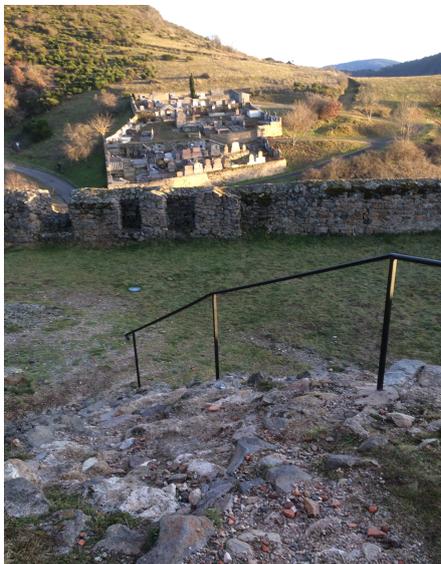
Il y a tout juste un an, personne ne pouvait imaginer que le virus qui faisait des centaines de morts dans la ville de Wuhan en Chine allait déferler sur l'Europe. Nous lançons alors le dossier d'aménagement de la traversée de Chantel et commençons à organiser les élections municipales des 15 et 22 mars. Au fur et à mesure que les semaines passaient, l'épidémie prenait de l'ampleur et la lutte contre le virus a soudain pris le pas sur les autres considérations. Le nouveau conseil municipal n'a pu être installé que le 23 mai et nous avons petit à petit appris à vivre avec le virus, en prenant toutes les précautions sanitaires pour éviter la contamination. S'il y a eu des malades dans notre village et à proximité, fort heureusement nous n'avons eu à déplorer aucun décès. Nous espérons que la campagne de vaccination qui vient de débuter aura bientôt des effets bénéfiques et que les entreprises les plus impactées par la crise, dans le tourisme notamment, remonteront vite la pente.

Tout le monde se souviendra donc de 2020 comme l'année de la pandémie due à la Covid-19. Mais celle-ci n'a pas signé l'arrêt de toute activité et si on remonte le temps, on s'aperçoit que de nombreux projets ont été réalisés par la municipalité. Le plus important est le chantier d'aménagement de la traversée de Chantel, interrompu en mars pour cause de confinement, et repris un peu après selon un strict protocole sanitaire. Même s'il n'a pu être inauguré, cet aménagement apporte une belle amélioration tant du point de vue de la circulation que du cadre de vie des habitants. Il a bénéficié d'un soutien financier conséquent de la part de l'Etat, de la Région et du Département qui ont apporté presque 80 % du financement global.



Un autre projet mené à bien est la consolidation de la falaise du château suite à des chutes de rocher. Une étude menée par Jean-Noël Borget, géologue spécialiste des roches volcaniques, a montré qu'il était indispensable de sécuriser la falaise par l'installation d'un filet métallique. Ce chantier a été réalisé par une équipe de maçons cordistes, spécialisée dans ces travaux.

Le dossier de restauration de l'église a également suivi son cours, avec la remise du diagnostic, établi par l'agence AF Trait d'Architecture, qui permet à la commune et à ses partenaires d'apprécier l'ampleur et le coût des travaux nécessaires pour la mise hors d'eau et hors d'air de l'édifice et la restauration des décors. Cette étape indispensable étant franchie, la mairie a pu lancer les études architecturales pour la phase de restauration extérieure, dans le but d'engager une première tranche de travaux en 2021. Le diagnostic a aussi révélé quelques urgences, comme le traitement de toutes les boiseries - mobilier, objets, sacristie - infestées par les insectes xylophages. Celui-ci a été effectué à l'automne. Ce chantier, comme celui de la consolidation de la falaise, a été soutenu par la DRAC et le Département.



Parmi les autres travaux réalisés en 2020 figure la sécurisation du clocher de l'église grâce à quelques aménagements intérieurs et l'installation d'une main courante en extérieur afin d'en faciliter l'accès. Ce chantier a été réalisé par l'entreprise Lancier. Désormais Rémy Roche et les bénévoles qui l'aident à sonner les cloches lors des différentes cérémonies religieuses pourront monter au clocher dans de bien meilleures conditions de sécurité.

Le dernier chantier de l'année a été la remise à neuf, en vue de sa location, de l'appartement situé au dessus de la mairie, suite au décès de Denise Tivayrat qui l'avait occupé pendant près de trente ans. Ce travail a été réalisé par Jean-Claude Capelani, dont l'entreprise est basée à Vals.

Il faut encore rappeler la réalisation récente du gué, faisant suite aux sollicitations répétées des communes de Saint-Illpize et de Villeneuve d'Allier auprès du conseil départemental pour que les habitants et les professionnels disposent d'une solution durable pour passer d'une rive à l'autre.

En ce qui concerne les activités sociales et culturelles, le bilan est malheureusement beaucoup plus maigre. Tant la commune que les différentes associations ont dû se résoudre à renoncer à la plupart des événements qui rythment l'année à Saint-Illpize. Quelques manifestations organisées dans le respect des mesures sanitaires, ont quand même animé cet été particulier, parmi lesquelles un apéritif citoyen le 14 juillet, une démonstration de *slackline*, trois expositions, une résidence d'artistes, une visite animée du château et deux concerts.

Espérons que 2021 ne ressemblera pas à 2020 et que nous connaîtrons à nouveau, d'ici quelques mois, le plaisir de nous retrouver, d'échanger et de connaître ces moments de partage qui donnent tout leur sens à la vie en société.

Trier, composter, broyer, valoriser

Depuis quelques années, le tri des déchets s'est installé dans notre quotidien et la plupart d'entre nous s'efforcent de respecter les consignes. Il y a pourtant encore du progrès à faire, notamment pour ce qui concerne les déchets fermentescibles qui représentent 30 % du poids des poubelles grises sur Saint-Illpize. Sachant que leur contenu est incinéré, on imagine facilement le coût pour la collectivité des mauvaises pratiques de tri. Les chiffres du SICTOM



Issoire-Brioude sont éloquentes : plus de 40 % des foyers de Saint-Illpize ne sont pas équipés de composteurs individuels. C'est pour cette raison que la commune, en collaboration avec le SICTOM, envisage la mise en place de composteurs collectifs à Tapon et au Bourg. Ces composteurs collectifs construits en bois, dont l'esthétique ne déparera pas leur environnement, sont composés de plusieurs bacs : l'un pour recevoir les déchets organiques, l'autre pour le broyat (sciure, copeaux de bois) et le troisième pour la maturation du compost. Si ce projet aboutit, il appartiendra aux habitants de s'approprier ces composteurs et de respecter leurs règles d'utilisation pour obtenir *in fine* un beau compost utilisable dans leurs plantations.

Un autre projet auquel le conseil municipal a donné un accord de principe est la création d'une zone de stockage et de broyage des déchets de taille. Il convient d'en fixer les modalités de fonctionnement et d'en étudier l'impact financier, car il sera sans doute nécessaire de faire appel à un prestataire extérieur pour effectuer le broyage. Il faut aussi que la mairie trouve un terrain situé à un emplacement discret mais facilement accessible. Il devra être clôturé pour éviter les incivilités et être suffisamment grand pour accueillir les déchets de taille, le broyat, qui pourra être récupéré par les habitants, et une zone de broyage. Il doit permettre à un camion avec broyeur et aux véhicules d'évoluer sans devoir faire de marche arrière ou de manœuvre. Si ce projet rencontre votre adhésion, faites-le nous savoir et aidez-nous à trouver le bon emplacement !

Exprimez-vous sur le PLUI

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) entre dans sa phase de concertation. Considérant qu'il est élaboré pour une dizaine d'années au moins, il est important que vous preniez connaissance de ce plan qui engage l'avenir et que vous nous fassiez part de vos remarques, propositions ou questions. Pour cela un registre est mis à disposition en mairie. Il est accompagné d'un dossier d'information qui reprend les lignes directrices du PADD (plan d'aménagement et de développement durables), les scénarios d'aménagement et la proposition de zonage pour Saint-Illpize ainsi que les plans correspondants. Vous pouvez aussi vous renseigner en allant sur le site de la communauté de communes Brioude Sud Auvergne.

Ceux d'entre vous qui n'ont pas les moyens de se déplacer en mairie peuvent consulter les documents sur le site Internet de la mairie (rubrique « actualités ») et s'exprimer par courriel adressé à la mairie contact@mairiest-illpize.fr ou à la communauté de communes plui@brioudesudauvergne.fr, ou encore par courrier.

L'adjoint en charge de ce dossier est Richard Weissbrod. N'hésitez pas à le contacter pour plus de renseignements (0611871882).

Brèves

- La campagne de vaccination pour les plus de 75 ans a commencé. Afin d'éviter à nos aînés de patienter des heures au téléphone pour prendre rendez-vous, la commune a établi et envoyé à la cellule covid mise en place au centre hospitalier de Brioude, la liste des plus de 75 ans de la commune volontaires. Ils seront tous contactés par les agents administratifs de l'hôpital pour fixer un rendez-vous de vaccination. Les personnes souhaitant utiliser Colibri pour le transport recevront 2 tickets, en plus des 4 tickets mensuels auxquels chacun a droit.

- Le SMAT (syndicat mixte d'aménagement du Haut-Allier) a un nouveau président. Il s'agit de Paul-Georges Lacroix-Gilles, conseiller municipal à Saint-Préjet-Armandon, qui succède à Christian Poulet. Un nouveau bureau a également été élu. Il est composé de 5 vice-présidents, d'un secrétaire et de 6 présidents de commissions, parmi lesquels figure Isabelle Roussel, devenue présidente de la commission tourisme.

- La commune loue un appartement d'environ 50 m², situé au 1er étage de la mairie, entièrement refait à neuf, avec un extérieur. Loyer mensuel : 350 €. S'adresser à la mairie.

Carnet noir

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, en décembre, de la fille d'Hélène Coget. Agée de 49 ans, Laurence Coget vivait au Québec mais restait très attachée à Saint-Illpize où elle venait régulièrement en vacances avec son compagnon Bernard et ses 3 enfants.

L'association des Amis de Saint-Illpize a été une nouvelle fois éprouvée suite à la disparition subite, en novembre, de Jacques Grabowski qui en était administrateur et était unanimement apprécié pour ses grandes qualités relationnelles.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

Carnet rose



Nous terminons ce bulletin par une bonne nouvelle et vous annonçons avec plaisir la première naissance de l'année dans notre commune.

Bienvenue à Addison Basse, petit-fils de Sébastien Bonnaterre, conseiller municipal. Nos félicitations aux parents et aux grands-parents !

